Bulletin Municipal

Juillet 2023
#56

AGON COUTAIN VILLE
naturellement

Bulletin municipal VD.indd 1 19/06/2023 11:27

Édito

Le mot du maire : Vivre Ensemble

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal qui reflète l'actualité de notre commune. En effet, depuis le dernier numéro, de nombreux événements ont marqué notre vie locale.

Tout d'abord, je tiens à féliciter nos sportifs pour leurs performances remarquables lors des différentes compétitions départementales, régionales et nationales. Les résultats obtenus sont la preuve de l'investissement et du talent de nos équipes, ainsi que de l'importance du sport dans notre ville.

Par ailleurs, nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer le cadre de vie de nos habitants. De nouveaux projets ont été lancés pour moderniser nos équipements publics. Nous sommes fiers de constater que ces initiatives ont un impact positif sur notre qualité de vie et notre attractivité.

Favoriser le bien vivre ensemble

Enfin, nous avons accordé une attention particulière à la vie associative de notre commune. Les associations sont un maillon essentiel de notre tissu social et nous avons soutenu leurs initiatives en leur offrant des moyens logistiques et financiers. Les manifestations organisées ont ainsi permis de renforcer les liens entre les habitants et de dynamiser la vie locale.

Tous les acteurs du mieux vivre ensemble

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs de notre vie communale pour leur engagement et leur dévouement. Ensemble, nous construisons un avenir meilleur pour notre ville et ses habitants.

Vous découvrirez également les animations et évènements qui donneront aussi l'occasion de nous rassembler et de partager des moments de convivialité.

Tout naturellement, je vous souhaite une agréable lecture et un bel été sur notre commune.

Christian Dutertre
Maire d'Agon-Coutainville

Sommaire

Les rendez-vous culturels.....3

Histoire de la commune.....5

Littoral.....10

Transition écologique.....11

Nature.....13

Économie locale.....15

Les déchets.....16

Urbanisme - Travaux.....21

Vie quotidienne.....22

Affaires sociales.....27

La parole des élus.....30

Nos publications municipales.....31

Les rendez-vous culturels

À partir de juillet, la mairie est fière de vous présenter une exposition hors du commun, qui retrace l'histoire de notre commune à travers un personnage exceptionnel « Daniel ROULAND».
Nous tenons à remercier les filles de Daniel ROULAND, Carole et Véronique, pour leur implication et leur contribution à cette exposition. Leurs témoignages émouvants et leurs souvenirs précieux ont permis de donner vie à ce projet et de le rendre encore plus touchant. Cette exposition est unique et passionnante !
À L'Espace Culturel, qui porte officiellement le nom de « Daniel ROULAND », un lieu lui est consacré où vous pourrez découvrir des photos de lui et ses amis.

SALLE COMBLE POUR «ARCHIMÈDE» !

Le groupe «Archimède» est composé de Nicolas et Frédéric, nommé deux fois aux Victoires de la Musique. Les deux auteurs-compositeurs, l'un parolier et l'autre musicien, ont enflammé la salle. Ils ont par leur interprétation et la richesse de leurs compositions, conquis un public qui ne tarissait pas d'éloge après leur prestation.

1ÈRE ÉDITION DE LA FÊTE DE L'ÉCOTOURISME

C'est la toute première ! Agon-Coutainville labellisée Station Verte a proposé quatre animations sur la sensibilisation à l'environnement pour faire émerger une responsabilité écologique auprès des citoyens et vacanciers .

La municipalité a participé à, **« AGON-COUTAINVILLE à vélo »**, un évènement piloté par l'Union des Commerçants. Une journée d'échanges et de partage sur les bandes cyclables, les écogestes pour préserver l'eau avec la SAUR, sur les déchets de ménage et de jardinage, le rucher communal, la plage sans tabac, ...
L'Association « l'APP2R » engagée pour une pêche respectueuse a organisé une sortie **« Initiation à la pêche à pied »**, pour apprendre à connaître et à capturer les coquillages et crustacés en protégeant le milieu marin.

AGON-COUTAINVILLE À VÉLO

Bulletin municipal VD.indd 4 19/06/2023 11:27

« Nature entre terre et mer », une exposition consacrée à la connaissance de la biodiversité avec des photographies d'oiseaux et d'insectes prisent par les talentueux Alain BRODIN et Yann RENOUF. Un répertoire de crustacés et coquillages vivants sur nos côtes et le bocage étaient exposés aussi.

« Comprendre le jardin », le collectif bio a ouvert son jardin pour y découvrir les principes de la permaculture, le compost, le paillage, ...

Découverte de la pointe d'Agon à pied. Michel Pfeiffer a emmené les randonneurs dans un site exceptionnel protégé, la pointe d'Agon, où la nature reprend tous ses droits.

NATURE ENTRE TERRE ET MER

COMPRENDRE LE JARDIN

TRAVERSÉE DE LA POINTE D'AGON

2ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DE LA NATURE

A l'occasion de la 17e édition de la fête de la nature, la municipalité a proposé trois animations gratuites dédiées à la nature de notre commune.

En partenariat avec l'Association « AVRIL », **la Traversée de la Sienne.** Les marcheurs ont pu découvrir la faune et la flore de la pointe d'Agon et du havre de Regnéville. Cet espace naturel accueille une grande richesse écologique, mais c'est également un lieu fragile.

TRAVERSÉE DE LA SIENNE

En partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux de Normandie, les participants ont pris plaisir à **observer la nature, et des espèces d'oiseaux** à la pointe d'Agon.

OBSERVATION DES OISEAUX

Patrick MARTIN avec sa **balade botanique** a partagé ses connaissances sur des plantes sauvages aux vertus gustatives et en même temps a enchanté les promeneurs avec son saxophone.

BALADE BOTANIQUE

Les rendez-vous à ne pas manquer

13 Juillet | 20h30
Place du 28 juillet 1944

30 Juillet | 15h
Place de Gaulle

12 Août | 14h
Place de Gaulle

5 Août | 22h
Hippodrome

LANCEMENT DE LA PÉRIODE ESTIVALE

Préparez-vous à vivre un été de folie !

Pour cette 3e édition, Coutainville en Fête revient avec des événements hauts en couleur et plus de 130 animations ! Voici un aperçu :

Marcel et son Orchestre : les rois de la fête et du bon son vous offrent une fiesta assurée ! Avec eux, préparez-vous à danser et chanter à tue-tête !

Le Battle : un show de danse exceptionnel orchestré par notre chorégraphe internationale et coutainvillaise, Marion Motin !

Sound Of Legend : l'homme aux millions de streams, jouera ses titres de légende à la sauce électro ! Croyez-nous cette soirée sera mémorable !

Hissez les voix : 10e édition, si tu as de la voix et que tu as envie de te faire repérer, c'est l'occasion rêvée de montrer de quoi tu es capable ! Qui sait, tu pourrais devenir la prochaine star !

Bulletin municipal VD.indd 5 19/06/2023 11:27

HISTOIRE DE LA COMMUNE

L'ENDURO DES SABLES

QUARANTE ANNÉES D'AVENTURES....

L'histoire commence en 1982. Deux amis, Auguste Lespinas et Lionel Banville se lancent un défi : organiser une course sur l'estran à Agon-Coutainville. Pour être bien différenciée de l'Enduro du Touquet (course mythique sur le sable à moto), cette manifestation sera baptisée « Enduro Pédestre des Sables ».

Malgré les réticences de certains locaux « le piétinement des coureurs sur le sable va détériorer nos sites de pêche aux coques » ou bien « tous ces coureurs vont effrayer mon chien lors de sa promenade habituelle » ! La course est quand même programmée et madame Lespinas crée le premier logo de l'Enduro des Sables. Il n'y a alors qu'une seule course d'environ 12 km. Pas de GPS, mais une corde de 50m et une voiture permettent à nos deux amis d'étalonner la distance !

LE PREMIER ENDURO, UNE COURSE DE 12 KM

AUGUSTE LESPINAS, ENDURO DES SABLES

Lionel Banville (alors passionné de course automobile) donne le départ avec un drapeau à damier et un révolver... qui d'ailleurs s'enraye ! Pas moins de 856 coureurs agés de 3 à 74 ans s'élancent pour le « défi du sable ». Malgré un important groupe de coureurs anglais, c'est bien Philippe DANIEL, un français, qui remporte l'épreuve en un peu moins de 40 mn. A noter l'exploit du marathonien Thierry Dupuis qui, victime d'un accident de moto deux mois auparavant, parcourt les 12 km en 2h...avec des béquilles ! Cette première édition est un véritable succès populaire malgré un petit souci à l'arrivée : Il n'y a pas de piles dans le magnétophone qui enregristre les coureurs... On se souvient encore de ce ravitaillement à la Pointe d'Agon assuré par le Bateau Bar que les anciens coutainvillais connaissent, de la douzaine d'huitres offerte à tous les coureurs par les conchyliculteurs et des autres lots ou autres voyages, tirés au sort à l'arrivée sans tenir compte du classement. « C'est normal, ils ont tous fourni le même effort » disent les organisateurs.
L'Enduro des Sables a fait ses preuves et est donc reconduit l'année suivante.... C'est seulement à partir de la 6ème édition que les femmes quitteront le peloton des hommes pour participer à une course à part.

Bulletin municipal VD.indd 6 19/06/2023 11:27

En 1991, à la demande d'Auguste Lespinas, Yann Renouf, un ami déjà bénévole dans l'organisation de l'Enduro reprend les rênes de l'association. Celui-ci veut toujours garder l'esprit populaire et familial de l'évènement mais veut y associer des coureurs de renom. Ceci ne se fait pas sans contrepartie : discussions avec les managers (primes et frais de transport), hébergement pour les coureurs «élites» souvent chez des amis ou des sympathisants de la course... Mais aussi sur de simples lits de camp disposés dans le gymnase du collège ! À la 6ème édition la course des femmes, auparavant de 14 km, est ramenée à 10 km en raison de la participation de notre épreuve à un challenge sponsorisé par une chaîne d'hôtels. L'Enduro des Sables propose alors 3 courses distinctes : 3 km pour les enfants, 10 km pour les femmes et 14 km pour les hommes. C'est aussi à cette époque, à la suite d'un tragique accident survenu en 1990, que Yann Renouf décide de renforcer l'équipe médicale.

Le peloton des coureurs grossit chaque année avec son lot de fidèles : le « Ranelagh Harriers » de Londres auquel A. Lespinas avait appartenu, l'équipe de Pierrefitte, le garçon de café : M. Duval...

L'enduro se trouve régulièrement en concurrence avec les foulées de Baudre; c'est pourquoi un challenge commun est créé, évitant ainsi de courir le même jour et permettant à certains coureurs de l'élite de participer aux 2 courses pendant le même week-end.

Mais en 1996, Yann Renouf, Auguste Lespinas, toujours à ses côtés, décident de tout arrêter : Activité professionnelle très prenante et conflits au sein de la commune. Ils proposent à la Mairie de reprendre la main pour l'organisation de cette manifestation. Le Maire de l'époque, Monsieur Desbiens, leur conseille de se tourner vers l'Office de Tourisme qui vient de succéder au syndicat d'initiative. C'est ainsi que , Roger Fournier reprend la direction de l'Enduro et continue de faire vivre cette importante manifestation populaire. Bien épaulé par les anciens dirigeants de l'époque, il va y associer les clubs de football, cyclisme, tennis et golf de la commune. Ce sont alors 200 bénévoles qui assurent la bonne organisation de cette grande épreuve sportive populaire !

Aux courses adultes traditionnelles sont ajoutées des courses enfants par catégories d'âge ; les départs s'effectuent devant le centre culturel, lieu d'accueil des inscriptions de l'époque... Gérard Gaunelle, speaker officiel bien connu (Tour de Normandie, tour de la Manche, Duo normand...) assure alors l'animation de la course au micro. Puis en 2017, l'Office de Tourisme devient communautaire et les membres de l'Enduro Pédestre des Sables doivent créer une association. C'est donc à la fin de cette même année que Nicolas Pigasse est élu Président de l'enduro. Il redonne un souffle nouveau à cette manifestation. Il organise une course nocturne à obstacles pour tout public, festive et familiale, et aussi une course de 21 km et une épreuve de marche. Les départs sont donnés sur la plage et les arrivées sur la Place de Gaulle. En 2019, malgré le vent et la pluie, la course est un véritable succès, avec 3200 coureurs au total des épreuves !

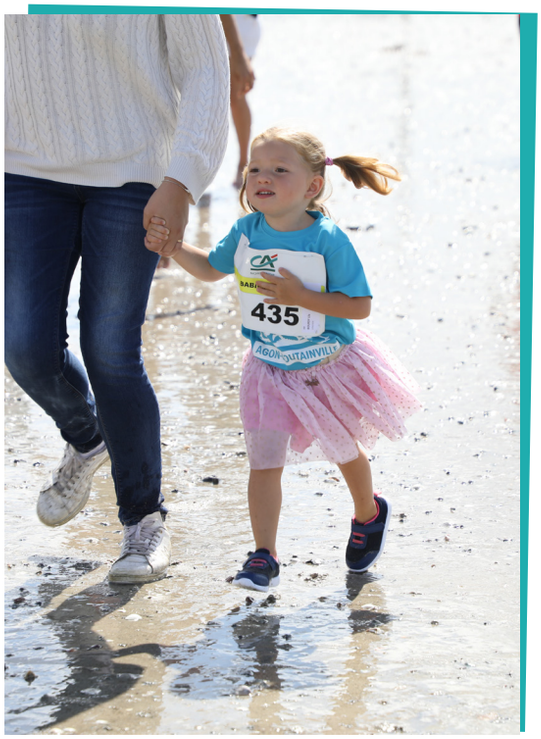

C'est alors que Nicolas Pigasse, pour des raisons personnelles, quitte l'association. Geoffray Hardy et Anne Marie Defortescu s'associent à la tête de l'enduro pendant un an et ensuite Erick Fauchon remplace G. Hardy, entouré d'une nouvelle équipe et des fidèles du précédent bureau. Mais la Covid 19 passe par là et pendant deux années, la manifestation n'a pas lieu! Enfin, en 2022, l'épreuve peut de nouveau se dérouler. Plus de 1100 coureurs viennent revivre la magie de l'estran pour cette édition de reprise ....ouf ! l'Enduro des Sables repart !

Bulletin municipal VD.indd 7 19/06/2023 11:28

SAMEDI 19 AOÛT 2023 : LA 40ÈME ÉDITION

C'est donc le week-end du 19/20 août 2023 que nous fêterons le 40 ème anniversaire de l'Enduro des Sables ! Cela commencera par la course nocturne, « l'Endurodingo » le vendredi 18 août, course festive et familiale sans classement où parents, enfants et amis affronteront le promenoir et la plage avec des obstacles à franchir ; concours de déguisements, stand de maquillage, tout sera prévu pour donner à cette «course» le côté festif et convivial recherché. Le samedi 19 août auront lieu les courses de la mythique épreuve de l'Enduro des Sables avec les courses enfants, les 7km, 14km et le trail de 21 km... il y en aura pour tout le monde !

Pour fêter dignement cette édition, le départ sera animé par un professeur de Zumba. Une fanfare sera présente au départ et aux arrivées pour donner du baume au cœur des coureurs et des nombreux spectateurs ! Un drone filmera les courses et une vidéo souvenir pourra ainsi être créée. La présence de FR3 est prévue pour (re)donner à cette manifestation la notoriété qu'elle mérite. Les courses seront suivies et commentées par un speaker professionnel !

Pour cette édition particulière, les organisateurs ont sollicité les élèves du club arts plastiques du collège Les Embruns et leur professeur M.Patry afin qu'ils créent le nouveau logo du 40ème anniversaire. Celui-ci sera présenté très prochainement à tous, patience.... !

Enfin, une quinzaine commerciale en association avec les commerçants animera la commune à compter du début août. La semaine précédant la course, une exposition relatant les 40 années de l'Enduro aura lieu au Petit Office dans le centre d'Agon Coutainville.

Pour terminer ce week-end sportif, une épreuve de marche aura lieu le dimanche 20 août sur la plage : une marche de 7 km et une marche nordique de 10 km seront ainsi proposées.

Les inscriptions à toutes ces épreuves sont dès à présent possible sur le site de l'Enduro des Sables.

Anne Marie de Fortescu et Erick Fauchon

TENNIS CLUB DE COUTAINVILLE

LE TENNIS CLUB DE COUTAINVILLE FÊTE SES 125 ANS

1898 : Naissance du Tennis Club de Coutainville pour la pratique du Law Tennis. Le TCC dispose de 2 courts tracés à marée basse dans le marais.
1920 : Inauguration du chalet du TCC.
1924 : Création de l'écusson du TTC.
1945 : 1ère Coupe « Dieu-le veut ».
2022 : Création d'un Espace Bien-être avec une piscine.
Les dernières orientations prises par le TENNIS CLUB DE COUTAINVILLE lui permettent de proposer maintenant, en plus de son activité tennis, des offres et activités nouvelles mettant en valeur la Santé et le Bien-Être.
2023 : Fête ses 125 ans.

Le TCC est indissociable de l'histoire de la station balnéaire d'AGON-COUTAINVILLE. C'est le développement du tennis au début du 20ème siècle qui a attiré les touristes Parisiens et les locaux. Le TCC a également créé une section Golf en 1922 avec un premier parcours de 9 trous et une section Badminton en 1996 qui a aussi souhaité voler de ses propres ailes une dizaine d'années plus tard. Ce club familial, dynamique et convivial, désormais tourné vers le tennis loisir, a longtemps formé des joueuses et joueurs de haut niveau, classés en 1ère série ou ayant participé à la Coupe Davis. L'histoire se souviendra que Yannick NOAH, tout jeune débarqué de son Cameroun natal, y a fait, en 1972 à 12 ans, sa première performance à 30 à l'occasion d'un de ses premiers tournois officiels. La salle du Souvenir, récemment restaurée, est un véritable musée. Elle résume 125 ans d'histoire à travers des photos, de la création du TCC à ses grands moments et à travers les deux guerres mondiales ; les trophées y figurent en bonne place.

Bulletin municipal VD.indd 8 19/06/2023 11:28

JEAN-LUC LERAN

JEAN-LUC LERAN

Avec ce grand épicurien, les heures passées à discuter deviennent des minutes. Ses passions deviennent contagieuses et donnent envie de partir à la découverte des plus grands déserts africains.
Après un passé de chef d'entreprise d'électricité, basée à St-Lô, jusqu'à 120 salariés, Jean-Luc vit maintenant depuis 35 ans à Agon-Coutainville, dans une maison chargée d'histoire. Cette maison a appartenu à Marin Marais l'oncle de Jean Marais et a été dans l'après-guerre le 1er casino de Coutainville, casino clandestin faut-il préciser. Les invités y venaient jouer à la boule et au baccarat. Aujourd'hui, elle abrite certainement le plus grand musée saharien de la région. Nous y trouvons des pièces d'une très grande rareté, telle qu'une mandibule homoerectus de 2 millions d'année, étudiée par le professeur Coppens, un tibia d'Ouranosaurus mesurant environ 1 mètre datant d'environ 110 à 120 millions d'années, découverte étudiée par le professeur Taquet directeur du muséum national d'histoire naturelle. Nous y découvrons aussi un crâne de lion, des scorpions, haches du néolithique en pagaille et et même plusieurs météorites de quelques grammes à quelques kilos. De par ses découvertes et sa passion, Jean-Luc a rencontré les plus grands paléontologues avec qui, il a échangé sur ces objets et ossements trouvés. Jean-Luc a eu un an de parcours de sportif comme footballeur au Stade Malherbe mais il a surtout participé au Paris Dakar avec André Dessoude de 1988 à 1998, gagnant deux fois cette épreuve en catégorie marathon. Le soir après les étapes, il partait seul à pied dans le désert à la recherche de fossiles. Il a gagné en 1992 le Paris Pékin en catégorie marathon, l'année suivante avec René Metge, il a participé à la construction du Road book où il a fait plus de 5000 dessins signalant dangers et autres bifurcations, indications primordiales pour les copilotes lors des épreuves. L'Afrique est sa 2ème grande passion, il a eu un choc, une révélation !
En 1968, il a effectué ses deux ans de service militaire à Niamey au Niger. Il avait recueilli un guépard, qu'il fut obligé de donner au zoo du musée national de Niamey à son départ. Il retourne tous les ans en Afrique où il a aussi bien rencontré Moktar ould Daddah 1er président de la Mauritanie que Diori Hamani 1er président du Niger après l'indépendance de ces deux pays, ou encore ses amis touareg et Maures dans le désert. En 1972, il a enterré dans le désert avec l'aide d'un point GPS deux bidons de carburant pour ses retours de hors-piste du Niger. Ses modes de fonctionnement en hors-piste lui ont permis de retrouver deux touristes égarés depuis 83 jours dans le désert. Lors de ma visite, Jean-Luc rentrait d'un périple de 15 jours à pied en Algérie dans la région de Tassili N'Ajjer pour y admirer les quelques 18 000 peintures d'art rupestre découvertes par Henri lhote en 1956. Sa 3ème grande passion depuis 52 ans, c'est la Fauconnerie et sa tradition fauconnière qui perdure depuis plus de 3 mille ans de Genhsi Khan à Louis XIII. C'est un ami vétérinaire qui a passé plus de 10 ans en Ethiopie qui lui a transmis savoir et passion. Cet entretien ne peut se terminer sans vous parler de sa 1ère grande passion, sa femme. Sans sa compréhension il n'aurait jamais pu assouvir ses passions pour l'Afrique et l'archéologie. Si à l'automne vous vous promenez dans nos forêts et bois environnants, vous pourrez croiser cet Indiana Jones coutainvillais toujours coiffé de son chapeau à la recherche des plus beaux spécimens de champignons. Jean-Luc se définit comme un spécialiste de rien mais un curieux de tout.

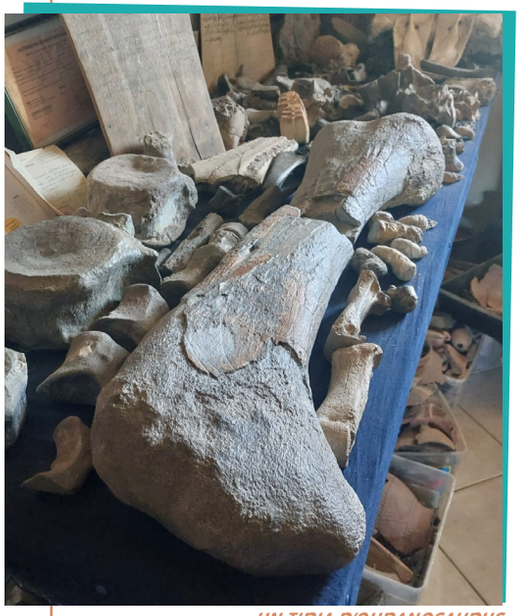

UN TIBIA D'OURANOSAURUS

Bulletin municipal VD.indd 9 19/06/2023 11:28

LITTORAL

PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT

Les érosions de cet hiver ont rappelé la fragilité de notre littoral et l'importance des études en cours qui sont menées avec les communes voisines, la CMB et les autorités gouvernementales.
Les prévisions des conséquences du dérèglement climatique annoncées notamment par le GIEC « Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat » ont été confirmées et sont au centre de nos préoccupations.
Dans ce contexte, le projet d'étude PPA (Projet Partenarial d'Aménagement) initié par les communes d'Agon-Coutainville, de Blainville s/mer, Gouville s/mer, la communauté de communes Coutances Mer et Bocage (CMB), et le département, est très important et est au centre du débat .
Le cabinet d'étude chargé du PPA a mené un travail de synthèse que doit aboutir à des propositions de gestion de notre littoral aux horizons de 30 à 100 ans.
Ce travail est le résultat à la fois de l'étude scientifique, de l'action de groupes de travail avec des élus des communes concernées, et de plusieurs réunions publiques . Il permettra d'établir une stratégie cohérente pour gérer dans le court et long terme les conséquences de l'évolution du climat et donc du littoral.
A côté de ces actions prévisionnelles à long terme, plusieurs mesures de renforcement des parties fragiles de notre littoral ont pu être faites cet hiver : renforcement de la dune par des fascines près de la Poulette, branchages sur la dune au sud de l'école de voile, mise en place d'une signalétique pédagogique.
Les modalités de fonctionnement des postes de secours sont en cours de changement, mais ceux de notre plage sont maintenus.
L'accès piéton à la plage au sud de l'école de voile pose problème : l'accès par la cale est dangereux à cause de la circulation des tracteurs en période d'affluence. Une descente au bout de la charrière de la Morandière (accessible par le GR ou la Morandière) est aménagée pour éviter ce danger.

PLAGE SANS TABAC

L'espace sans tabac est dorénavant de la cale du Centre à la cale du Passous.

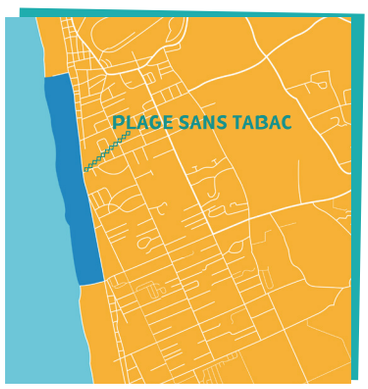

Bulletin municipal VD.indd 10 19/06/2023 11:28

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉDUCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'objectif de la municipalité est d'équiper l'ensemble de la commune avec du matériel à technologie LED, plus écologique et économique.
Le conseil municipal a voté à l'unanimité le 14 avril 2021, l'extinction de l'éclairage public selon les horaires suivants :

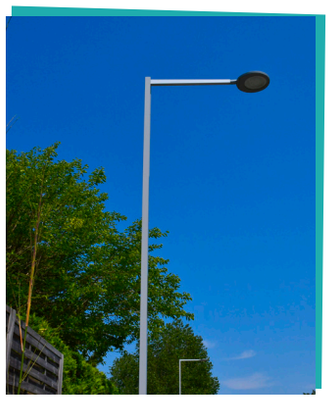

Du 1er octobre au 30 avril :
De 22h00 à 6h00
Sauf secteur dérogatoire (Place de l'église - Place de Gaulle - Rue Tourville - Rue Roosevelt) de 0h00 à 6h00
Du 1er au 30 juin et du 1er au 30 septembre :
De 0h00 à 6h00
Sauf secteur dérogatoire (Place de l'église - Place de Gaulle - Rue Tourville - Rue Roosevelt) de 4h00 à 6h00
Du 1er juillet au 31 août :
De 0h00 à 6h00
Sauf secteur dérogatoire (Place de l'Eglise - Place Général Leclerc - Place de Gaulle - Rue de Tourville – Rue Roosevelt – Rue du Dr Lemoine – Rue de la Chapelle – Avenue de la mer) de 4h00 à 6h00.

BORNES DE RECHARGE ÉLÉCTRIQUE

Des bornes de rechargement pour véhicules électriques sont disponibles sur 2 sites sur la commune : Avenue du Golf et Place du Cardinal Gerlier

JARDIN FAMILIAUX : UN ESPACE À PARTAGER

« Ringards » pour certains », « réservés à une certaine classe » pour d'autres, les jardins familiaux suscitent aujourd'hui un extraordinaire engouement. C'est pourquoi la commune d'Agon-Coutainville va revaloriser la parcelle située Village de la Maugerie en y créant des jardins familiaux.
Ce projet sera réalisé en lien avec les étudiants en BTS Aménagements Paysagers du Campus Métiers nature de Coutances dont une convention de partenariat « Chantier Ecole Etudes 2023 » a été signée le mardi 6 juin.
La commune souhaite créer des jardins familiaux fondés sur des valeurs telles que : le partage, la convivialité, la solidarité, l'équité, l'entraide, sans oublier : le respect de l'environnement et de la biodiversité.

Bulletin municipal VD.indd 11 19/06/2023 11:28

PRÉFET DE LA MANCHE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, 17 MAI 2023

État de la ressource en eau dans le département de la Manche

Dans la perspective de la gestion de périodes de sécheresse en 2023, le Préfet de la Manche a réuni le comité de la ressource en eau le mardi 16 mai 2023.
/.../
Les pluies régulières qui se sont succédées en mars et avril, ont permis une amélioration continue des débits des cours d'eau de la Manche qui sont tous proches ou un légèrement supérieurs aux normales.
En ce qui concerne les ressources souterraines, la pluviométrie importante des mois de mars et avril a permis une recharge tardive des nappes qui ont retrouvé des niveaux proches de la moyenne à la fin avril.
Afin de respecter les prescriptions contenues dans le guide circulaire national de mise en oeuvre des mesures de restriction des usages de l'eau en période de sécheresse, une révision de l'arrêté-cadre départemental et notamment des évolutions des mesures de restrictions a été validée par le comité ressource en eau.
Si à ce stade, il n'est pas nécessaire d'activer une mesure de vigilance, il convient d'être dès à présent très attentifs à l'utilisation de l'eau dans les activités industrielles, agricoles. Et les usages domestiques.
Le Préfet de la Manche appelle à la citoyenneté et la responsabilité de tous. La préservation de la ressource en eau est l'affaire de chacun.
La situation peut évoluer ! Tenez-vous informé sur le site de la commune : agoncourtainville.fr

DEVENEZ UN SUPER HÉRO H²O !

Agir pour l'eau, ce n'est pas seulement donner votre avis sur la gestion de l'eau et des inondations au sein de notre territoire. C'est également vous sensibiliser à la thématique et prendre conscience de l'importance d'un comportement éthique et responsable vis-à-vis de l'environnement ! L'eau que l'on consomme au quotidien est puisée dans le milieu naturel, dans les rivières ou les nappes souterraines. Elle est impactée par les précessions liées au climat et aux activités humaines.

L'eau c'est la vie ! L'économiser et la préserver en adoptant de bons gestes !

Voici pour vous, un éventail d'éco-gestes, qui vous permettront de préserver au quotidien notre ressource si précieuse :
- **Évitez les fuites :** vérifiez régulièrement l'état de vos robinets et de votre chasse d'eau.
- **Privilégiez l'eau du robinet à l'eau en bouteille :** 1 litre d'eau embouteillée requiert environ 2 à 3 litres d'eau supplémentaires... Préférer l'eau du robinet, c'est aussi plus écologique !
- **Je récupère l'eau pour arroser mes plantes :** que ce soit l'eau de pluie, de rinçage des fruits et légumes, l'eau du pichet après le repas ou celle de l'aquarium !
- **J'ajoute de la matière organique :** compost ou de l'argile à mon jardin, j'augmente ainsi la capacité de rétention d'eau de mon sol et je diminue donc la fréquence des arrosages.
- **Je lave ma voiture dans une station :** une station de lavage nécessite seulement 60 litres d'eau, au lieu de 200 litres avec un tuyau d'arrosage.
- **Je jette mes détritus dans une poubelle publique :** halte aux mégots dans les caniveaux 1 mégot = 500 litres d'eau polluée.

Bulletin municipal VD.indd 12 19/06/2023 11:28

NATURE

LE (C) RAYON VERT

VUE SUR MARES

MARE DE LA COMMUNE

Elles existent depuis toujours (1830 : 1ère apparition au cadastre), font un travail incroyable pour la biodiversité de notre commune mais sont pourtant très discrètes ; On connait souvent leurs noms mais on ne saurait pas forcement les situer : Mare de la commune, Mare à Jore, et pour la plus connue Mare de l 'Essay sont les 3 réminiscences d'une petite « guirlande » de mares et retenues d'eau naturelles, alimentées en eau douce par l'eau des bassins versants et retenues par les cordons dunaires.

Importance du bocage en périphérie

Les batraciens sont des espèces de forêts, elles n'utilisent les mares que pour la reproduction.

Pollution, drainage, espèces envahissantes, barrages, reboisement, érosion des sols en amont...Que « dit on » déjà ?

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

Renseignez-vous à l'Office de Tourisme ou sur le plan de la commune ....et bonnes balades !

P.S : Si Monsieur chien vous accompagne dans vos promenades, c'est bien de le garder en laisse surtout en période de nidification et à proximité des berges.

IMPORTANCES DES MARES ET DES ZONES

1

BERCEAU DE LA BIODIVERISTÉ

Elles fournissent eau et productivité primaires pour beaucoup de plantes et d 'animaux.

2

L'AUTOROUTE DE L'AMOUR

Elles favorisent la circulation et la saine reproduction des espèces ...A méditer !

3

PATRIMOINE FRAGILE

Leur richesse écologique exceptionnelle, en fait un patrimoine fragile et menacé en ces temps de désequilibre climatique.

Bulletin municipal VD.indd 13 19/06/2023 11:28

CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Malgré un nombre d'interventions qui a doublé sur notre commune (131 pour l'année écoulée), et ce grâce à la vigilance et la bonne volonté de toutes et tous, commune comme habitants , la chenille processionnaire continue à s'installer dans notre belle région. « Il faudra apprendre à vivre avec nous dit-on » :

Il existe plusieurs approches, variables selon les régions et l'ampleur du problème. Pour les processionnaires du pin, on peut placer autour du tronc un collier en forme de gouttière, qui renvoie les chenilles en train de descendre vers un sac fermé où elles se trouvent piégées. Le sac est ensuite détruit. Leurs prédateurs naturels peuvent également être favorisés: chauve-souris, mésanges... Ce sont deux options pour lesquelles nous avons opté sur Agon-Coutainville. Néanmoins, « Il n'existe aucune solution unique ni définitive. Il n'est pas possible d'éradiquer ces deux espèces, il convient de les gérer au mieux. Cela passe par la combinaison de plusieurs moyens de lutte et, également, la gestion du paysage et de la biodiversité. Veiller à limiter les arbres hôtes des chenilles et privilégier des essences qu'elles évitent, comme le bouleau cendré, constitue une perspective d'avenir. » Il y a toujours une bonne nouvelle avec Dame Nature...CQFD !

CHENILLE PROCESSIONNAIRE

PLUS D'INFOS ET POUR AFFICHER SUR LE FRIGO :

https://www.techno-science.net/actualite/ces-chenilles-urticantes-ne-pas-toucher-approcher-N22964.html

Pour contacter le service concerné :
https://www.agoncoutainville.fr/chenilles-processionnaires-du-pin/

Remerciements :
Merci à Arlette LAPLACE DELONDE pour ses explications d'experte sur les zones humides et la vie des crapauds ! Nous sommes chanceux de vous avoir sur la commune.

Merci à Mr CALLENGE Mickael, Assistance nuisibles, avec qui nous travaillons depuis quelques années pour sa réactivité et ses interventions efficaces sur nos communes du bord de mer et son sens de la pédagogie !

Bulletin municipal VD.indd 14 19/06/2023 11:28

ÉCONOMIE LOCALE

Les nouveaux commerçants et artisans ont été accueillis par Mr le maire et les membres de la commission locale au mois de juin « Chez Mémé ». Les nouveaux venus apportent de nouvelles idées, de nouveaux produits et services, ainsi qu'une nouvelle énergie à notre marché. Fier d'accueillir ces entrepreneurs passionnés qui ont pris le risque de se lancer dans le monde des affaires, d'établir leurs racines et de grandir dans notre commune. Soyez les bienvenus à Agon-Coutainville, naturellement.

Karine AUBRY : La Plancha
Coralie BLUM : Avocate médiateur
Hugo CAMPOLI : GR Carrelage
Séverine CHARBONNIER : Bijouterie Agate et Topaze
Laurie GRENIER : Le Barel
Pierre JAMES et Anaïs HERMANN : Capitain James et ses Mousses
Pierre MARION : Les Bains de Mer
Pascale RAMEAU : Home du Cotentin
Mélanie RIBES : Chez Mémé
Sandrine VALETTE : Espace Cuisine et Bains

COMMERÇANT LAURÉAT

LA FAMILLE QUÉTIER

Deux médailles d'or au Salon de l'Agriculture pour la famille Quétier pour « les huîtres spéciales d'Utah Beach » et « les huîtres de la Poulette ».
Une histoire de famille qui débute en 1967, Georges Quétier, pionnier de l'ostréiculture en Normandie, a cédé en 2020 une partie de ses parcs à sa fille Marion Quétier-Legallais.
Après un départ difficile et un travail acharné, à leur grande surprise, ils ont réussi à relever ce nouveau défi.

Félicitations à la famille Quétier et son personnel de mettre à l'honneur notre territoire.

Bulletin municipal VD.indd 15 19/06/2023 11:28

LES DÉCHETS

QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS DE JARDINAGE ?

Avec l'arrivée du printemps, nous retournons nous occuper de nos jardins. Mais que faire de nos «déchets de jardinage» ?

LES RÉSIDUS DE JARDINAGE NE SONT PAS DES DÉCHETS !

Chaque année, ce sont près de 9000 tonnes de déchets verts qui sont déposés dans les déchetteries du territoire. Cela représente environ 500 000€/an pour la collectivité. Pourtant, les résidus de jardinage constituent une véritable ressource pour les sols et ne devraient pas être jetés.

Découvrez quelques bonnes idées pour les valoriser dans votre jardin et rendre vos sols plus fertiles.

LE COMPOSTAGE

Le compostage permet de recycler les déchets organiques et de produire un fertilisant naturel (le compost). Le compost améliore la fertilité de votre jardin dans le temps. Une nouvelle campagne de distribution de composteurs a été lancée dans le courant de l'année 2023. Le stock est épuisé.

Bulletin municipal VD.indd 16 19/06/2023 11:28

LE PAILLAGE

Tour d'horizon des petites choses à savoir pour une opération « paillage » 100 % réussie.

Il est possible de broyer vos déchets verts pour en faire un paillis et recouvrir le sol. Cette technique permet de le nourrir, le protéger des effets du climat (gel, sécheresse) et d'empêcher les herbes indésirables de pousser. C'est facile, économique et bon pour les plantes.

3 périodes idéales

En début de saison de culture quand les graines sont bien germées.

En été quand il fait très chaud en paillant sur sol humide.

En automne pour protéger les plantes avant l'hiver et éviter de laisser le sol nu.

Ne paillez pas par vent fort pour éviter que des déchets s'envolent hors de votre jardin, **ni quand il gèle** car le paillis freine le réchauffement du sol.

L'UTILISATION DES RESTES DE TONTES

1. Adoptez le «mulching» : le mulching consiste à laisser sur place l'herbe coupée, qui se décompose naturellement et nourrit le sol en profondeur. Vous pouvez tondre sans sac, ou faire l'acquisition d'un «kit mulching» pour votre tondeuse si elle n'en est pas déjà équipée.

2. Compostez : tout comme les autres déchets verts, les restes de tontes sont très utiles au compost, parce qu'ils rentrent dans la catégorie des «matières orginiques azotées».Pensez à remuer régulièrement votre tas de compost enrichi de votre tonte pour que l'herbe se mélange bien aux autres éléments de votre compost.

3. Cultivez le jardin au naturel : tondre moins souvent et laisser l'herbe pousser naturellement, cela permet le développement de fleurs et plantes comme la pâquerette, le pissenlit ou le trèfle, et donc l'attraction des abeilles et autres insectes butineurs qui pollniseront vos arbres fruitiers.

4. Pensez à l'éco pâturage : si vous avez un grand jardin et que les conditions le permettent, pourquoi ne pas remplacer la tondeuse classique par des moutons ? De nombreuses entreprises et collectivités ont déjà fait le choix de cette tonte écologique qui favorise la protection de la biodiversité.

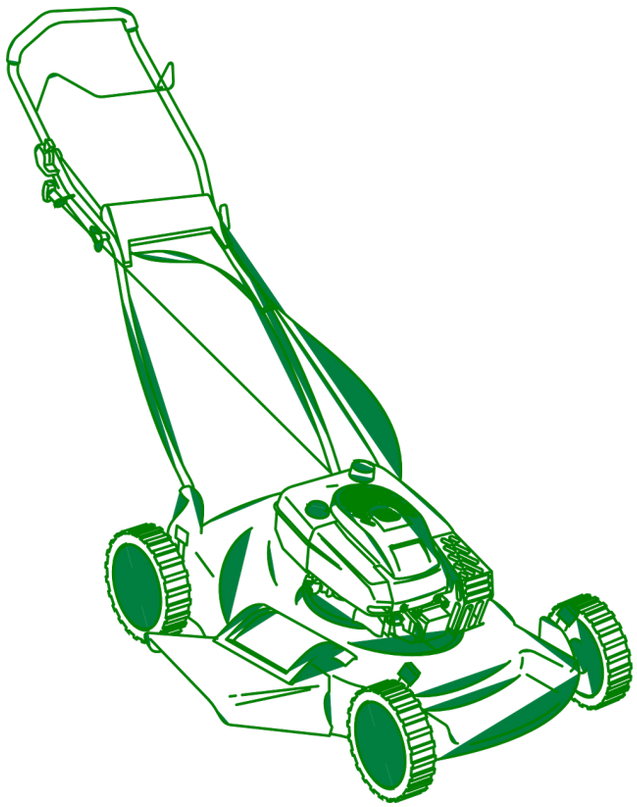

Bulletin municipal VD.indd 17 19/06/2023 11:28

TÉLÉCHARGER SUR LE SITE DE COUTANCES MER ET BOCAGE

Comment réussir son compost ?
Comment bien pailler son jardin ?
Cultiver son jardin naturellement ?

Site internet : https://www.coutancesmeretbocage.fr/accueil/d%C3%A9chets-verts/

RAPPEL : IL EST INTERDIT DE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS

Pour rappel, brûler des déchets verts est formellement interdit par la loi et passible d'amende, et ce quelle que soit la période de l'année. Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée et les risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreuses substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement.

Bulletin municipal VD.indd 18 19/06/2023 11:28

2023 : LE TRI DEVIENT PLUS SIMPLE

A partir du 1er janvier 2023, Coutances mer et bocage, compétente pour la gestion des déchets, se conforme aux obligations nationales : tous les emballages et les papiers devront désormais être triés. C'est une véritable simplification du geste de tri qui est proposée aux habitants.

Partout en France, qu'ils soient en plastique, en papier, en carton ou en métal, tous les emballages se trient. Vous triez déjà certains emballages en allant les déposer dans les colonnes (ou via la collecte des sacs jaunes pour Coutances). À compter du 1er janvier, vous ajouterez l'ensemble des emballages en plastique comme les pots, boîtes et barquettes, ainsi que les films, sacs et sachets, et les petits emballages en métal comme les tablettes de médicaments, le papier aluminium, les capsules de café, etc.

Rappel : Il est inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider. Il ne faut pas les imbriquer les uns dans les autres. Le recyclage permet de réutiliser la matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets en préservant les ressources naturelles.

« Plus nous trions, moins nous enfouissons. Mieux nous trions, plus nous recyclons. »

Bulletin municipal VD.indd 19 19/06/2023 11:28

JOURS D'ENLEVEMENTS DES DÉCHETS MÉNAGERS

Calendrier du ramassage des déchets ménagers de juillet 2023 à décembre 2023 :

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
S	1	M	1	V	1	D	1	M	1	V	1
D	2	M	2	S	2	L	2	J	2	S	2
L	3	J	3	D	3	M	3	V	3	D	3
M	4	V	4	L	4	M	4	S	4	L	4
M	5	S	5	M	5	J	5	D	5	M	5
J	6	D	6	M	6	V	6	L	6	M	6
V	7	L	7	J	7	S	7	M	7	J	7
S	8	M	8	V	8	D	8	M	8	V	8
D	9	M	9	S	9	L	9	J	9	S	9
L	10	J	10	D	10	M	10	V	10	D	10
M	11	V	11	L	11	M	11	S	11	L	11
M	12	S	12	M	12	J	12	D	12	M	12
J	13	D	13	M	13	V	13	L	13	M	13
V	14	L	14	J	14	S	14	M	14	J	14
S	15	M	15	V	15	D	15	M	15	V	15
D	16	M	16	S	16	L	16	J	16	S	16
L	17	J	17	D	17	M	17	V	17	D	17
M	18	V	18	L	18	M	18	S	18	L	18
M	19	S	19	M	19	J	19	D	19	M	19
J	20	D	20	M	20	V	20	L	20	M	20
V	21	L	21	J	21	S	21	M	21	J	21
S	22	M	22	V	22	D	22	M	22	V	22
D	23	M	23	S	23	L	23	J	23	S	23
L	24	J	24	D	24	M	24	V	24	D	24
M	25	V	25	L	25	M	25	S	25	L	25
M	26	S	26	M	26	J	26	D	26	M	26
J	27	D	27	M	27	V	27	L	27	M	27
V	28	L	28	J	28	S	28	M	28	J	28
S	29	M	29	V	29	D	29	M	29	V	29
D	30	M	30	S	30	L	30	J	30	S	30
L	31	J	31			M	31			D	31

Le 1er janvier 2024 sera un jour férié donc le ramassage aura lieu le mardi 2.

Jours de ramassage des déchets ménagers **Jours fériés**

Du 1er juillet au 31 décembre 2023 :
Lundi et vendredi sur l'ensemble de la commune.
Lors des jours fériés, la collecte est effectuée le lendemain aux horaires habituels.

Vous pouvez **retirer des sacs transparents** sur présentation d'un justificatif de domicile à la maison des associations (31 rue de la Couraierie).

A l'année :
- Le lundi de 9h à 12h
- Le vendredi de 14h à 17h

En plus 1er juillet au 31 août (Place du 28 juillet) :
- Le samedi de 9h30 à 12h30

Il est possible d'obtenir des sacs transparents dans certains commerces.

Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs transparents, dans des poubelles après 19h, la veille de la collecte, de manière visible sur le domaine public.

Renseignements complémentaires sur le site de la commune :
https://www.agoncourtainville.fr/p/ordures-menageres-et-tri-selectif/

Bulletin municipal VD.indd 20 19/06/2023 11:28

URBANISME – TRAVAUX

PLACE DE GAULLE ET PROMENOIR

ANCIENNE PLACE DE GAULLE

NOUVEAU PROMENOIR

Les travaux de réaménagement de la place du Général de Gaulle sont terminés. Le projet consistait à redessiner l'espace public pour le dédier avant tout au public pour reconquérir l'espace, aux circulations douces et à le rendre plus respectueux de l'environnement. La place de Gaulle offre aux promeneurs, un espace de vie partagé et de convivialité. Les commerçants sont enchantés de ce changement qui génère de l'attractivité. Du mobilier urbain permet aux passants de se reposer et de profiter des lieux, ce dont ils ont tant besoin. À l'issue de cette rénovation réussie, la place a retrouvé tout son lustre et son attrait.

Ce grand chantier démarré depuis 2 ans du centre à la cale du Passous est achevé! Un nouvel éclairage public ainsi qu'un revêtement de sol ont été réalisés dans le cadre d'une démarche de développement durable. Des jeux ont été installés pour les enfants et du mobilier urbain pour vous reposer et/ou admirer entre autre les splendides couchers de soleil, ... pour que vous puissiez profiter pleinement de votre sortie.

TRAVAUX

Cette année le conseil municipal a voté un budget de 450 000 € pour la voirie. En fonctionnement, 150 000€ ont été attribués à l'entreprise Pigeon, sur un marché à bons de commandes.
Au printemps, nous avons ouvert les chantiers suivants:
- Rue des grés roses - Rue Amiraux Jehenne - Passage Alexis Lemoine - Allée des Troènes - Rue St Malo de la Lande.
Enfin un chantier de sécurisation pour les piétons et cyclistes est prévu rue Eugène Bosquet.
En investissement, 300 000 € ont été attribués pour la rénovation de voirie au Passous.

Après les travaux d'enfouissement des réseaux et d'éclairage public, nous engagerons la réfection de la voirie pendant le dernier trimestre 2023 :
- Rue du Grand Large - Rue Gaillard d'Avant - Rue de la Basse Eau.
Ce sera la première tranche d'un programme triennal qui impliquera des travaux Charrière du Val, Charrière de la Haule et le centre du Passous.

RUE DU GAILLARD D'AVANT

ALLÉE DES TROÈNES

Bulletin municipal VD.indd 21 19/06/2023 11:28

VIE QUOTIDIENNE

CIVISME

NUISANCE SONORE

ARRÊTÉ du 27 mars 1997 de la Préfecture de Saint-Lô.

Article 1 : Dans le cadre d'activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre l'usage entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Article 2 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareilssusceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Article 3 : En application de l'article R. 48-2 du code de la santé publique, les infractions à ces dispositions pourront être punies de l'amende prévue pour les contraventions de troisième classe.

Arrêté n°166/2023 du 25 mai 2023.
Au CONSEIL MUNICIPAL du 15 mai 2023, il a été décidé d'étendre l'interdiction des travaux pendant la saison estivale du vendredi 14 juillet au dimanche 27 août. La zone concernée commence de la charrière du commerce jusqu'à la mer et le Boulevard Lebel-Jehenne.

Bulletin municipal VD.indd 22 19/06/2023 11:28

LIMITATION DE VITESSE ET CIRCULATION À VÉLO

Levez le pied !

Nous vous rappelons que l'ensemble des rues de la commune sont limitées à 30 km/h dont 3 zones de rencontre à 20 km/h : rue Amiral Tourville à partir de la poste jusqu'à la Place de Gaulle incluse, le centre du Passous, le plateau au bourg d'Agon, en face de la pharmacie.

Les différentes zones en ville :

Zone 30 km/h

Vitesse limitée à 30 km/h

Le plus souvent, la priorité à droite s'applique. Les piétons doivent circuler sur les trottoirs.

La zone de rencontre

Vitesse limitée à 20 km/h

Les piétons circulent sur toute la largeur de la route. Les voitures et les motos y sont autorisées.

L'aire piétonne

Les piétons circulent sur toute la largeur de la route. Les voitures et les motos y sont interdites. Les vélos et tous les véhicules autorisés à circuler doivent rouler au pas

Le Saviez-vous ? Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes.

Automobilistes, dans de nombreuses rues à sens unique vous êtes peut-être surpris de croiser un cycliste circulant face à vous...

Si la rue est à double-sens cyclable, cela est normal puisqu'il s'agit alors d'une rue autorisée dans les deux sens pour les cyclistes tout en restant à sens unique pour les autres véhicules. Le panonceau « sauf vélo » ajouté sous le panneau sens interdit, permet aux cyclistes de circuler en sens inverse. Cet aménagement devient de plus en plus courant. Il est même la règle dans les zones 30 et autres rues limitées à 30, les zones de rencontre et les aires piétonnes.

HAIES, ARBUSTES, ARBRES

Surveillez vos branches !

Ils sont indispensables à l'équilibre de la vie, ils décorent et embellissent nos rues...

Les haies vives, les arbres ou les arbustes, les lierres ou toute autre végétation plantés en bordure de voie publique ou privée peuvent être source de danger et menacer la sécurité publique, en :

- masquant la visibilité des automobilistes
- cachant des panneaux de signalisation routière,
- gênant la libre circulation des piétons (poussette, fauteuil roulant, etc.),
- réduisant l'éclairage public,
- menaçant le réseau de distribution électrique (branche sur un fil ou sur un transformateur).

Bulletin municipal VD.indd 23 19/06/2023 11:28

Végétation qui dépasse sur la voie publique : que dit la loi !
Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Nous vous demandons de veiller à la taille ou l'élagage de toute végétation plantée en bordure de route afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite du domaine public et qu'elle ne touche pas de conducteurs aériens (EDF, Télécom, éclairage public).
Pourquoi ? Afin de :
- ne pas gêner le passage des piétons
- ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

A défaut de réalisation des travaux, la commune pourra commander l'élagage à un prestataire avec une refacturation au propriétaire.

RESPECTER LES LIEUX PUBLICS

Abandonner des déchets
Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritus, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit. Dépôts anarchiques d'ordures ménagères et non-respect des jours et horaires. Nous constatons au quotidien qu'un grand nombre de poubelles se trouve sur la voie publique en dehors des jours et horaires fixés par le règlement de collecte des déchets ménagers. Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs transparents, dans des poubelles après 19h la veille de la collecte, de manière visible sur le domaine public.

NOS AMIS LES ANIMAUX

Promener son chien
Les chiens doivent être tenus en laisse.
Déjections canines
Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics.
Nuisances sonores
Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteninte à la tranquillité publique.

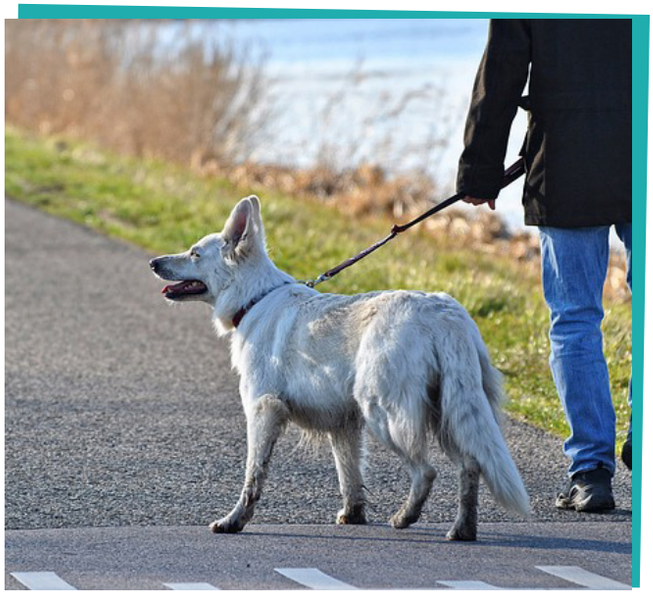

Bulletin municipal VD.indd 24 19/06/2023 11:28

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES PAYANTES

ATTENTION AUX ARNAQUES !

La plupart des démarches administratives sont gratuites. Toutefois, de nombreux sites internet commerciaux proposent aux usagers des services payants pour les réaliser et prennent volontairement l'apparence d'un site officiel pour induire en erreur les consommateurs. En effet, certains utilisent des logos officiels, la Marianne tricolore réservée aux services de l'État, des termes administratifs, des références juridiques ou faux agréments pour faire croire à l'usager qu'il se trouve sur un site officiel ou agréé par l'État. Pour éviter toute confusion entre un site commercial présentant l'apparence d'un site officiel et un site de l'administration française suivez ce lien : https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16176

La communauté de communes Coutances Mer et Bocage a mis en place :
LE BUS FRANCE SERVICES : être au plus proche de vous !
Le bus vient à votre rencontre une fois par mois sur la commune pour vous aider dans vos démarches administratives. Retrouvez le planning 2023 sur le site de Coutances Mer et Bocage :
https://www.coutancesmeretbocage.fr/accueil/bus-france-services/

MARIANNE DU CIVISME

Le concours «Marianne du civisme» distingue et valorise, chaque année électorale, les communes ayant obtenu le plus fort taux de participation aux élections présidentielles et législatives.
La commune a reçu le Trophée des « Mariannes du Civisme » pour les élections de 2022 le 21 mars par l'Association des Anciens Maires de la Manche en partenariat avec la Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France « Famaf » et l'association des Maires.

Les résultats dans notre catégorie de 1001 à 3500 inscrits sont :
1. Agon-Coutainville 70,28 %
2. Jullouville 69,80 %
3. Bréhal 69,07 %

Très fier de cette distinction grâce à nos concitoyens qui pour eux « voter est un devoir ». Merci.

REMISE DU TROPHÉE DE LA MARIANNE DU CIVISME

Bulletin municipal VD.indd 25 19/06/2023 11:28

UNE POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE !

Création d'une **Police Municipale Intercommunale** pour les communes d'Agon-Coutainville et Blainville sur Mer, après 6 mois de réflexion et de concertation, un outil essentiel pour assurer la sécurité de proximité de ses concitoyens.

Pour officialiser cette mutualisation, une convention fixant les modalités d'organisation et de financement de la mise en commun des agents et de leurs équipements sera conclue entre les maires des deux communes ainsi qu'une convention de coordination des interventions avec la Gendarmerie Nationale.

De ce fait, en collaboration avec la Gendarmerie Nationale, la Police Municipale Intercommunale exécutera les tâches relevant de la compétence des deux maires en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de médiation, de respect des règles de stationnement, de la lutte contre les dépôts sauvages, de la prévention des actes de vandalisme, ... et de la création d'un Plan Communal de Sauvegarde.

Notre ambition commune : se donner les moyens de produire ensemble la sécurité de demain !

HOMMAGE À UNE ÉLUE

SANDRA GUILLON

Sandra GUILLON, conseillère municipale et ancienne adjointe aux affaires sociales est décédée le 23 janvier 2023.
Mr le maire et le conseil municipal ont tenu à lui rendre hommage et n'oublieront jamais son sourire, sa passion pour la vie et sa gentillesse.

VIE ASSOCIATIVE ET JEUNESSE

Nous nous félicitons de la bonne santé et de la multitude de propositions des associations toujours plus nombreuses, très actives et impliquées dans la vie de notre commune.
Ce printemps a déjà vu de beaux événements réalisés : l'Endurance Equestre, le Derby Beach Cross, le slalom automobile, les conférences du CCHL et Du Chevalet au Musée, Nettoie ta plage, Agon-Coutainville à vélo et les nombreux tournois et compétitions sportives au golf, au centre équestre, à l'école de voile, aux tennis et clubs de foot et de rugby pour ne citer qu'une partie de la riche vie associative qui anime Agon-Coutainville.
L'été sera lui aussi marqué par de nombreux événements sportifs et culturels. Avec pour phare la 40 ème de l'Enduro Equestre des Sables et les 125 ans du Tennis club de Coutainville.
Le forum des associations aura lieu cette année le samedi 02 septembre.

Toutes les dates sont à retrouver dans l'agenda des manifestations de l'été papier ou numérique.

Bulletin municipal VD.indd 26 19/06/2023 11:28

AFFAIRES SOCIALES

ÉCOLE

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Les inscriptions à l'école maternelle des enfants nés entre le 1er janvier et le 31 Décembre 2020 doivent être enregistrées sur le site internet communautaire avec la page : https://www.coutancesmeretbocage.fr/accueil/inscriptions-scolaires/. Les inscriptions des enfants nés en 2021 seront enregistrées et mises en attente. Elles seront validées en fonction des effectifs avant la rentrée scolaire.

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE !

Le groupe scolaire du Mequet (Classes maternelles et primaires) dirigé depuis cette année par une nouvelle directrice, Madame Valérie Lechartier, compte actuellement 165 élèves.
Cette école très dynamique met en place de nombreuses activités sportives et culturelles financées par la CMB mais aussi par la belle association des parents d'élèves et la mairie pour une partie, via l'APE.
Cette année encore, il y a eu : théâtre, cinéma, activités proposées par la médiathèque, étude du bocage et son écosystème, travail pour mieux connaître les oiseaux avec l'association Avril et aussi char à voile, voile, initiation golf et yoga. Tout ceci bien évidemment orchestré avec les Professeurs des écoles et selon l'âge des élèves !
L'activité phare de l'année 2022/2023 est le projet « chorale et instruments » proposé à toutes les classes sous la houlette d'Erik Jourdan et financé par l'APE. Chaque classe bénéficie de 6 séances plus 2 collectives. Bien sûr, le 23 juin à 18h30 lors de la fête de l'école, vous pourrez assister à la représentation finale !

SSIAD

LE SSIAD A DÉMÉNAGÉ !

La commune d'Agon-Coutainville a mis tout en œuvre pour que le Ssiad continue à assurer le maintien à domicile de nos seniors. C'est pourquoi, depuis début avril, le SSIAD s'est installé au 4 avenue Louis Périer. Toute l'équipe est « enchantée » par les locaux plus fonctionnels qui se trouvent dans l'ancienne perception. Le Ssiad s'occupe actuellement de 42 patients mais le service souhaiterait pouvoir augmenter sa capacité d'accompagnement de trois patients supplémentaires.

Bulletin municipal VD.indd 27 19/06/2023 11:28

Fonctionnement du SSIAD : - **les infirmiers coordonnateurs** évaluent vos besoins et, en fonction des disponibilités d'accueil, programment et organisent votre admission. - **Les aides-soignants** assurent les soins d'hygiène et de confort. - **Les infirmiers libéraux** prennent en charge les soins infirmiers.
Ce service est indispensable pour notre commune. Il permet à nos séniors de rester vivre chez eux dans les meilleures conditions !

LES BEAUX-JEUDIS

Du foyer bâti en 1980/1982 pour accueillir les personnes âgées des « jeudis d'Agon et de Coutainville », nous sommes passés au foyer des Marettes récemment agrandi et rénové, où se déroulent une grande partie des activités de l'association des Beaux Jeudis nommée ainsi en 2000. M. Pierre Bérrier a remplacé Mme Hélène Lucas, Présidente appréciée pendant 15 ans. La relation avec la municipalité et le CCAS est étroite, c'est pourquoi, nous venons de signer une nouvelle convention rédigée ensemble. Cette belle association continue à offrir des activités diverses : - **Au foyer des Marettes** : gymnastique, informatique, danse de salon, jeux de cartes, scrabble et jeux de société, langue normande, petites mains, chorale. - **À l'extérieur et au gymnase** : marche, pétanque, et tennis de table. S'y ajoutent, un repas chaque mercredi et un jeudi festif par trimestre ! Voilà de quoi rompre la solitude et répondre à l'idée de Bien vieillir !

ÉCOUTE ET COMPAGNIE

Depuis sa naissance, ce service proposé par le CCAS aux personnes esseulées pour diverses raisons est très apprécié. Ces paroles recueillies par les bénévoles le confirment :
« Je suis visitée par le réseau Ecoute et Compagnie qui m'apporte beaucoup de réconfort. J'attends la visite de C.....avec impatience.....quand elle est là, je me sens en confiance, cela me permet d'échanger sur des sujets différents de la maladie, cela m'apporte un vrai bien-être, ma solitude est moins pesante... » M.G.L.....
« .....pour ma part, Ecoute et Compagnie est pour moi une superbe expérience.....les visites régulières de M.....ainsi que nos balades au bord de mer ou à vélo m'apportent un souffle d'air alors que je vis une situation très difficile et une solitude pesante... » Madame D....
Madame S.....m'a dit que nos promenades sur la digue (où elle ne pourrait aller seule) tous les 15 jours étaient bien agréables .... »
Une autre dame dit que ces visites lui font un bien fou et lui permettent d'échanger et d'oublier ses soucis.....

Visites, conversations, sorties au bord de mer quand seuls ce n'est plus possible, permettent à ces personnes de « bien vivre », pour certains cela a même permis d'éviter une entrée trop rapide à l'EHPAD.
Mais, si la personne visitée entre à l'EHPAD, la (ou le) bénévole continue les visites et les distractions.
Si vous souhaitez bénéficier de ces visites, n'hésitez pas à contacter Claire au 02 33 47 27 94 à la Mairie.
Si vous souhaitez être bénévoles, vous serez les bienvenus !
Plus de bénévoles, nous permettront de soulager plus de personnes isolées.

Bulletin municipal VD.indd 28 19/06/2023 11:28

UNE ASSOCIATION «BIEN VIEILLIR»

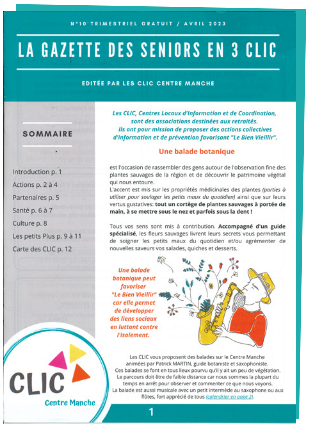
N°10 TRIMESTRIEL GRATUIT / AVRIL 2023

LA GAZETTE DES SENIORS EN 3 CLIC

EDITÉE PAR LES CLIC CENTRE MANCHE

SOMMAIRE

Introduction p. 1
Actions p. 2 à 4
Partenaires p. 5
Santé p. 6 à 7
Culture p. 8
Les petits Plus p. 9 à 11
Carte des CLIC p. 12

Les CLIC, Centres Locaux d'Information et de Coordination, sont des associations destinées aux retraités. Ils ont pour mission de proposer des actions collectives d'information et de prévention favorisant "Le Bien Vieillir".

Une balade botanique

est l'occasion de rassembler des gens autour de l'observation fine des plantes sauvages de la région et de découvrir le patrimoine végétal qui nous entoure.
L'accent est mis sur les propriétés médicinales des plantes *(parties à utiliser pour soulager les petits maux du quotidien)* ainsi que sur leurs vertus gustatives: **tout un cortège de plantes sauvages à portée de main, à se mettre sous le nez et parfois sous la dent !**

Tous vos sens sont mis à contribution. **Accompagné d'un guide spécialisé**, les fleurs sauvages livrent leurs secrets vous permettant de soigner les petits maux du quotidien et/ou agrémenter de nouvelles saveurs vos salades, quiches et desserts.

Une balade botanique peut favoriser "Le Bien Vieillir" car elle permet de développer des liens sociaux en luttant contre l'isolement.

Les CLIC vous proposent des balades sur le Centre Manche animées par Patrick MARTIN, guide botaniste et saxophoniste.
Ces balades se font en tous lieux pourvu qu'il y ait un peu de végétation.
Le parcours doit être de faible distance car nous sommes la plupart du temps en arrêt pour observer et commenter ce que nous voyons.
La balade est aussi musicale avec un petit intermède au saxophone ou aux flûtes, fort apprécié de tous (calendrier en page 2).

CLIC Centre Manche

1

Les CLIC ou centres locaux d'information et de coordination sont des associations destinées aux retraités. Ils ont pour mission de proposer des actions collectives d'information et de prévention favorisant le « Bien Vieillir ».
Agon -Coutainville dépend du CLIC du Coutançais et son bureau est au Centre Médico Social 2 rue Rémy de Gourmont , à Coutances (02 33 45 08 39). Vous y serez reçus agréablement par la coordinatrice, Madame Isabelle Bouquet.
Le CLIC propose des sorties, des ateliers intéressants comme une conférence botanique ou un atelier de Prévention routière... La riche semaine bleue qui se déroule maintenant sur deux semaines a lieu tous les ans en octobre.
Un nouvel atelier a vu le jour en 2022 à Coutances et s'avère être très apprécié : **la pause café des aidants.** Vous soutenez au quotidien un proche dépendant, malade ou en situation de handicap ? ...Alors, venez partager un moment convivial autour d'un café avec d'autres aidants et des professionnels du secteur médico-social pour échanger des conseils, obtenir un soutient et des informations. Attention : pour participer au café des aidants, il faut vous inscrire auprès de Madame Isabelle Bouquet (numéro ci-dessus). Les aidés peuvent vous accompagner : ils seront pris en charge dans une autre salle !

Pour vous tenir informés, des animations proposés par les CLIC du centre Manche, demandez au CLIC du coutançais de vous envoyer gratuitement « la Gazette des seniors en 3 CLIC » (gratuitement par mail ou à votre domicile) clicducoutancais@outlook.fr

SOCIAL

La banque alimentaire
Entre 14 et 16 familles bénéficient dans la commune de la Banque Alimentaire distribuée à Gouville chaque mois (sauf août). Une semaine avant la distribution, les bénéficiaires sont invités à venir chercher le bon nécessaire à l'obtention du colis. Cela permet de rencontrer toute les familles et de pouvoir les aider si besoin. Un grand merci aux habitants d'Agon-Coutainville qui ont permis cet automne de faire une récolte généreuse !

Les logements
Peu de logements HLM se trouvent libres sur la commune mais nous en proposons environ 10 par an. Ceci est le travail d'une commission d'attribution qui se veut la plus objective possible. Ensuite ce sont nos bailleurs-Manche Habitat et SAHLM Granville-Coutances qui tranchent entre 3 dossiers présentés.

La mobilité
A ce jour c'est le problème le plus difficile. Comment satisfaire le plus possible de personnes esseulées et isolées, âgées et qui ne conduisent plus, des personnes qui ont besoin de se rendre chez différents soignants, ici et à Coutances, voire à Saint-Lô ou à Granville.
4 à 5 bénévoles remarquables que nous remercions vivement se partagent la tâche mais nous ne sommes pas assez nombreux.
C'est pourquoi nous cherchons au moins deux nouveaux bénévoles !
(Appeler la mairie et prendre un RV avec Madame Hennequin, maire adjointe aux affaires sociales)

Bulletin municipal VD.indd 29 19/06/2023 11:28

La parole des élus

Majorité municipale

Cela fait maintenant trois ans que nous avons commencé notre mandat et nous sommes heureux de vous présenter le bilan de mi-mandat.

Chaque municipalité est unique, il est donc important de tenir compte des spécificités locales et des priorités fixées en début de mandat.

Tout d'abord, au mois de mars dernier, nous avons voté notre budget communal toujours sans augmentation des taux de fiscalité locale. C'est dans un contexte de recettes fiscales tendues que nous avons élaboré notre budget avec cependant la même capacité d'investissement.

Nous avons également réalisé plusieurs projets pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens. Nous avons ainsi créé de nouveaux espaces de convivialité, amélioré l'éclairage public, rénové plusieurs bâtiments municipaux, poursuivi l'entretien des voiries, ...

Par ailleurs, nous avons renforcé notre engagement en faveur du développement durable et nous avons lancé plusieurs initiatives pour encourager l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Enfin, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les associations locales pour soutenir

les projets culturels, éducatifs et sportifs.

Nos projets inscrits sur la feuille de route jusqu'à 2026 sont : le quartier centre du Passous, le parking de l'Ecole de Voile, la partie Sud du promenoir, les jardins familiaux, la voirie.

Nous sommes déterminés à continuer à œuvrer pour faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre pour tous ses citoyens et c'est pourquoi l'été 2023 sera riche en animations culturelles gratuites pour tous. Nous vous remercions pour votre confiance.

Agon-Coutainvillaises et Agon-Coutainvillais, « Le Bien vivre ensemble ».

CAP 2020

Nous voici en 2023, l'heure du bilan d'un mi-mandat.

Déjà trois ans que nous siégeons au sein du conseil; contre vents et marées, nous sommes plus que jamais fidèles à notre cap et à nos engagements.

Être à votre écoute, et être constructifs, sont nos priorités pour l'avenir de notre commune.

L'espace d'expression imparti étant réduit, nous vous invitons à consulter notre site internet : - https://www.cap2020-2026.fr-, à nous suivre sur notre page Facebook - https://www.facebook.com agoncoutainville2020- ou à nous interpeller directement.

Vous y découvrirez nos actions, nos réactions, nos interventions, que ce soit en commissions ou en conseil municipal.

En désaccord avec les orientations financières et le manque de visibilité sur les enjeux prioritaires, pris par la majorité depuis plusieurs années, nous avons voté contre le budget.

Nous avons dénoncé des coûts de travaux exorbitants, l'arrêt de la collecte des déchets verts ainsi que la fermeture du cimetière.

Conscients des enjeux auxquels nous allons être confrontés, c'est avec vous que nous construisons l'avenir de notre belle commune, dans le respect de son histoire et de son patrimoine. Merci de votre soutien et de la confiance que vous nous accordez depuis trois ans.

Pour vous, avec vous, pour Agon-Coutainville

A mi-mandat, la majorité municipale, qui ne cesse de s'étioler, semble ne pas avoir encore trouvé quelle était sa ligne directrice pour sa gestion de la commune.

Alors que des initiatives originales et innovantes auraient eu ou pourraient avoir un impact positif sur l'image de la commune, elle a choisi d'aborder de manière décousue et superficielle et le plus

souvent dans l'urgence les sujets d'intérêt général.

Au quotidien, des décisions peu ou pas concertées voire maladroites parasitent la vie de nos concitoyens.

La gestion des déchets verts ou l'accès au cimetière en sont une illustration.

Pour l'avenir, aucun projet structurant n'est présenté. Le budget de l'année 2023 le confirme.

Malgré l'augmentation de 7,1 % de la part communale de leurs impôts locaux (la majorité ayant proposé le maintien des taux), nos concitoyens ne devront se satisfaire que de la seule fin des aménagements d'une partie du promenoir et de la place de Gaulle, travaux engagés l'année passée. La majorité municipale, résolument tournée vers le passé,

reste muette sur l'aménagement du Passous, le hameau Cochard, la sécurité publique ou la transition écologique. Elle va même jusqu'à oublier le budget participatif, outil de la démocratie locale, promis pour 2023.

Quand on veut quelque chose, on cherche tous les moyens. Quand on ne veut rien faire, on trouve des excuses. Des moyens très limités conjugués à une absence de volonté pour répondre aux besoins d'une société en pleine évolution conduiront, sans aucun doute, à écouter des excuses plus ou moins crédibles.

Bulletin municipal VD.indd 30 19/06/2023 11:28

NOS PUBLICATIONS MUNICIPALES

L'agenda des manifestations, le guide des associations ainsi que le guide pratique sont disponibles directement en mairie ou à l'office de tourimse.

GRANDS ÉVENEMENTS DE L'ÉTÉ :

Bulletin municipal VD.indd 31 19/06/2023 11:28

COUTAINVILLE

3E EDITION
DU 10 JUILLET
AU 27 AOÛT

EN FÊTE

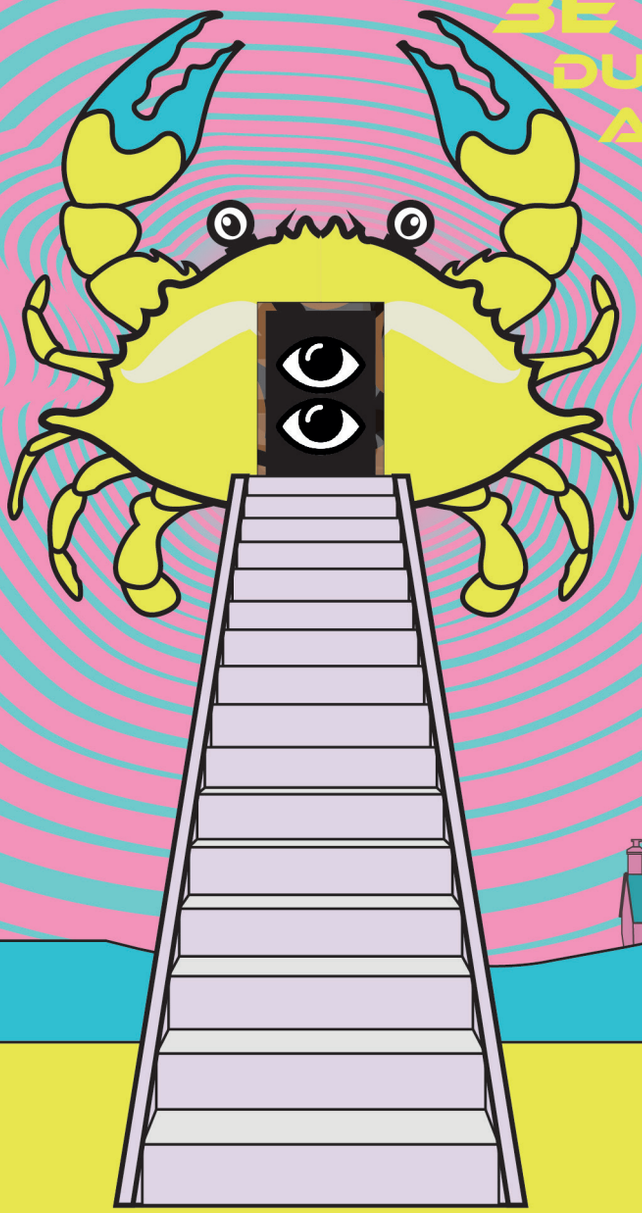

agoncoutainville.fr
ACoutainville
agon_coutainville

ACoutainville
Agon-Coutainville
agoncoutainville

COUTAINVILLE EN FÊTE | ÉTÉ 2023

MARCEL ET SON ORCHESTRE ● SOUND OF LEGEND ● HISSEZ LES VOIX

CACTUS ET MAMMUTH ● MARION MOTIN «LE BATTLE» ● RADIX : BAL FRAPPÉ
FESTIVAL ÉMERGER ● EDEN EDEN ● THA DUNCIZ ● SUMMERTIME JAZZ GANG

LA VADROUILLE IMMOBILE : LES COMPTES DE PACHAMAMA ● LES BATTEURS DE PAVÉS : LES MISÉRABLES
COMPAGNIE POL ET FREDDIE : CUYPER VS CUYPER ● ACID KOSTIK : SANDY ET LE VILAIN MC COY

FEUX D'ARTIFICE ● SPORTS NAUTIQUES ● PARTIR EN LIVRE ● JOURNÉE DES GAMERS ● DRONE SOCCER

tendanceOUEST
PRESSE • RADIO • WEB

AGON COUTAIN VILLE

CASINO COUTAINVILLE

RENAR

Bulletin municipal VD.indd 32 19/06/2023 11:28